

**Déployer des actions de sensibilisation au développement durable, en direction des parties prenantes à l'organisation, des participants, des accompagnants et du public**



## CONTRIBUTION AUX ODD



### C'EST DIT !

« Les événements de demain sont les éco-événements d'aujourd'hui ! »

Association REEVE – Réseau Eco-Événement (région nantaise).

Parce que l'avenir se joue aujourd'hui, sans plus attendre, la sensibilisation de tous aux question de développement durable et de transition est un facteurs clés.

## CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

## COMMENT ?

## AVEC QUI ?

## QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

### - Sensibiliser et impliquer les parties prenantes à l'organisation

Mettre en place une action (au moins) ou un programme permettant de sensibiliser et d'impliquer dans la démarche d'écoresponsabilité de l'événement les personnes impliquées dans la réalisation de ce dernier (bénévoles, volontaires, salariés, sponsors, prestataires et/ou sous-traitants).

### DES EXEMPLES POUR Y PARVENIR :

- Prévoir des formations ou sessions de sensibilisation pour les salariés, bénévoles et volontaires aux enjeux de l'écoresponsabilité et aux actions prévues sur l'événement ;
- Désigner un bénévole ou salarié motivé par la question de l'éco-responsabilité, « référent ecoresponsabilité » et présenter sa mission à l'ensemble des parties prenantes.
- Donner au référent E-R, les moyens d'effectuer un diagnostic de la manifestation, à l'aide des outils disponibles –voir ressources, et un bilan à l'issue de celle-ci. Lui permettre le plus large partage possible à l'ensemble des parties prenantes, des données recueillies.
- Intégrer dans les fiches de postes des salariés des objectifs liés à l'écoresponsabilité de l'événement ;
- Dans le cadre d'une manifestation organisée dans un équipement sportif, partager avec le propriétaire ou gestionnaire, la « Charte des 15 engagements écoresponsables spécifique aux gestionnaires d'équipements » proposée par le Ministère chargé des sports, afin de l'inciter à prendre contact avec les services déconcentrés du Ministère des sports, pour envisager une signature ;
- Dialoguer avec les sponsors, prestataires et / ou sous-traitants.



## JUSQU'À L'EXCELLENCE !

☛ Fixer un budget carbone et instaurer une comptabilité carbone et le suivi des performances des actions mises en œuvre, en utilisant des outils disponibles ou en faisant appel à une expertise carbone extérieure, selon les moyens de l'organisateur et de ses parties prenantes ;

### - Sensibiliser les participants, accompagnateurs et publics

☛ Conduire les participants à prendre connaissance de la Charte du sportif solidaire et écoresponsable (sur la base du parcours déjà travaillé dans le Tarn + FFPF).

☛ Disposer dans la zone de départ ou les zones « public », d'un espace d'information, d'animation de débats, dédié aux acteurs locaux de l'éducation au développement durable (y compris associations environnementales) pour qu'ils puissent y déployer leurs ressources et actions de sensibilisation, en direction des scolaires, des sportifs, du grand public...

- Information sur les engagements « écoresponsables » de l'événement, leur utilité dans le cadre des 17 ODD ;
- Information générale sur les enjeux environnementaux (effet de l'homme sur le climat et la nature, les émissions de CO<sub>2</sub>, la qualité de l'air, la ressource en eau...)
- Promotion des éco-gestes et comportements écoresponsables à adopter lors de sa pratique sportive et d'une manière plus générale ;

☛ Pendant l'événement, proposer aux participants d'établir le diagnostic de leur pratique sportive et / ou, plus précisément, recueillir des informations permettant d'évaluer l'impact de l'événement sur le territoire : Comment sont-ils venus ? Quels efforts supplémentaires seraient-ils prêts à faire ? Quelles sont leurs idées et propositions ?

☛ Proposer aux plus motivés d'entre eux de réaliser des « défis écoresponsables » (ramassage de déchets par exemples) ou d'arborer un signe distinctif « Ambassadeur, je m'engage ! », une prise de parole publique sur les enjeux de société couverts par la Charte (interviews, vidéos, messages via les réseaux sociaux...).

☛ Partager le bilan d'impact de la manifestation.

Après l'événement, partager avec toutes les parties prenantes, le bilan d'impact environnemental de la manifestation : kilomètres parcourus en mobilité douce ou covoiturage, proportion de déchets évités ou triés... et proposer de nouveaux objectifs d'améliorations pour l'édition suivante.



## AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

### VOS PARTENAIRES LOCAUX

☞ Acteurs environnementaux : association de préservation ou valorisation des sites, associations environnementales, associations d'éducation à l'environnement, syndicats de gestion des déchets...

### VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **TRiFYL**, Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- **Comité départemental sportif de la discipline concernée**
- **Conseil départemental**
  - Service Sports et Actions pour la Jeunesse
  - Direction Eau Environnement
- **Services de l'Etat** : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- **Si l'évènement est situé dans son périmètre** : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

☞ **D'AUTRES BONNES  
ADRESSES  
ET RESSOURCES  
NATIONALES  
EN FIN DE GUIDE !**